N° 195. — 29e Année | Le numéro 5 cent. | Vendredi 22 Août 1913

La Sentinelle

JOURNAL D'INFORMATION ET D'ANNONCES
ORGANE DES SOCIALISTES DU JURA
Paraissant à La Chaux-de-Fonds tous les jours, excepté le dimanche
RÉDACTION TÉLÉPHONE 13.75, ADMINISTRATION ET PUBLICITÉ TÉLÉPHONE 87: RUE DU PARC, 103

ABONNEMENTS

SUISSE		ETRANGER	
Un an	fr. 10.80	Un an	fr. 26.—
Six mois	» 5.40	Six mois	» 13.—
Trois mois	» 2.70	Trois mois	» 6.50
Un mois	» —.90		

ANNONCES
La ligne ou son espace . . . . . 10 cent.
Réclames en troisième page . . . . . 25 »
Petites annonces
Trois insertions . . . . . 75 »

La deuxième grève générale de Milan

Nous avons signalé les effets de la grève générale qui éclata il y a quelques mois à Milan, à propos des rigueurs de la police et des tribunaux à l'égard d'ouviers grévistes. Ce fut à travers toute la péninsule, comme un coup de clairon qui réveilla les masses ouvrières découragées et lasses. La guerre de Libye avait poussé toute la nation dans les bras de la réaction et disloqué l'opposition, y compris le parti socialiste. La manifestation énergique des ouvriers milanais était le premier acte d'une opposition lente à se resaisir et à se reformer. En cela elle fut excellente.

Malheureusement elle offrait un inconvénient: Les syndicalistes-anarchistes, pour lesquels la grève générale est une panacée qui doit remplacer tous les autres moyens de lutte, ne pouvaient manquer de se fonder sur le succès de cette grève pour préconiser leur méthode et pousser leurs camarades syndiqués à s'en servir en toutes circonstances. L'occasion ne se fit pas attendre et il y a une quinzaine, plusieurs milliers de métallurgistes milanais ayant dû quitter le travail à cause de l'insigne mauvaise foi de leurs patrons, les syndicalistes-anarchistes entraînèrent les organisations qui se rattachent à leur tactique, et la plupart des autres suivirent tout en proclamant qu'ils n'approuvaient point cette méthode, mais qu'ils ne pouvaient cependant abandonner leurs camarades aux prises avec la réaction.

Une deuxième grève générale eut donc lieu par esprit de solidarité à l'égard des métallurgistes. Sans être complète elle donna lieu à des manifestations imposantes que les autorités selon leur habitude réprimèrent avec une sauvage brutalité. Cavalerie, artillerie, infanterie inondèrent les rues et la police organisa des bastonnades en grand, assommant par douzaines, à coups de matraque les citoyens qui ne restaient pas chez eux, et procédant à des arrestations nombreuses.

Au bout de huit jours de ce régime, le nombre des plaies et des bosses reçu par de pauvres diables était considérable, mais les patrons n'avaient pas cédé d'une ligne.

Une tentative d'étendre la grève générale à toute l'Italie échoua. Turin, Naples. Rome et d'autres villes refusèrent de marcher, et les voix furent nombreuses parmi les organisations ouvrières pour déclarer qu'il était absurde de cesser le travail par centaines de mille afin de soutenir 3000 grévistes, alors qu'en travaillant on pouvait les soutenir beaucoup mieux grâce aux secours financiers. La grève finit par l'épuisement et maintenant la reprise du travail est générale et le résultat apparent nul.

Il est évident que de tels mouvements suscitent de beaux actes de courage et de dévouement; mais, lorsque la grève générale n'aboutit pas à l'insurrection et à la révolution victorieuse, elle ne reste et ne restera jamais qu'une simple manifestation et comme telle il est permis de se demander si elle vaut les sacrifices qu'elle impose.

Elle ne saurait en tout cas être considérée comme un moyen à employer à tout propos. Manifester, manifester toujours et indéfiniment finit par être un geste vain. La bourgeoisie s'y habitue et les ouvriers s'en lassent.

C. NAINE.

Du haut de Sirius...

La semaine anglaise en Suisse

Dans la question de la semaine anglaise, il n'est en somme «question» que d'une après-midi, d'une toute petite après-midi, celle du samedi. Un rien, par conséquent.

Et il faut vraiment que les patrons soient, pour la plupart, de rudes pistolets pour se montrer si durs à la détente.

Comment! Voilà un problème qui passionne les masses et quand il suffirait pour le résoudre, d'accorder aux ouvriers quelques heures de liberté, les capitalistes s'y refusent?.... Ce refus nous révèle une fois de plus la quantité formidable de mufterie qu'il y a dans le mufle du veau d'or.

On est plus généreux, dans la classe ouvrière. Et quand il s'agit de triompher d'un problème social, elle ne se borne pas à donner des après-midi de samedi, elle donne ses dimanches tout entiers, ses nuits, et parfois sa vie même...

Je viens de lire une enquête fort intéressante menée par l'Ouvrier sur bois, *organe de la Fédération suisse des travailleurs sur bois. Cette enquête, bien que spéciale à une catégorie de salariés, nous paraît typique pour tous; nous croyons dès lors devoir la signaler à l'attention du prolétariat.*

Notre confrère avait posé aux sections les questions suivantes:

I. La fédération doit-elle chercher à implanter partout le samedi après-midi libre (semaine anglaise)?

II. Le comité central doit-il donner son assentiment aux mouvements de salaire qui seront entrepris pour l'obtenir?

III. Si éventuellement, au cours des tractations, l'offre du samedi après-midi libre était faite, devrons-nous l'accepter s'il n'en résulte pas une prolongation de travail sur les autres jours de semaine?

Ont pris part à la votation 71 sections: n'ont pas envoyé de résultat 10 (Brougg, Cernier, Granges, Lugano, Locarno, Le Locle, Murgenthal, Porrentruy, Renens et Wil); s'est abstenue 1 section, à savoir Zurich, dans l'intention de ne pas influencer les autres sections, surtout celles de campagne.

Or, voici le résultat:

Question I

Ont voté	**oui**	11 sections
» »	**non**	60 »

Question II

Ont voté	**oui**	14 sections
» »	**non**	57 »

Question III

Ont voté	**oui**	48 sections
» »	**non**	23 »

Voici quelques résolutions prises par les sections:

Bienne: Nous sommes partisans du samedi après-midi libre; mais avant, il faut acquérir la journée de neuf heures.

La Chaux-de-Fonds: En principe, nous sommes pour la semaine anglaise, mais à condition seulement qu'il n'en résulte pas une prolongation de la durée de présence journalière.

Montreux: Sous aucune condition, le comité central n'est autorisé à donner son assentiment pour la semaine anglaise à une section n'ayant pas encore la journée de neuf heures.

Haute-Engadine: Nous réclamons la semaine anglaise avec la journée de huit heures. Toutefois, le samedi après-midi libre ne doit être imposé que lorsque la semaine de travail de 54 heures avec 9 heures par jour sera une réalité.

Rothrist-Vanniers: Il est inutile à songer à la semaine anglaise tant que, dans la vannerie, nous aurons encore des ateliers travaillant 10, 11 et 12 heures par jour.

Il se dégage de ces résultats une tristesse profonde.

On voudrait bien jouir de la liberté dans l'après-midi du samedi; on voudrait bien faire «son petit anglais». Mais on craint que les patrons n'objectent ensuite cette concession pour refuser la journée de neuf ou de huit heures.... On veut donc agir prudemment, de manière à extraire d'abord les huit heures, puis la semaine anglaise doucement, sans douleur, comme s'il s'agissait d'arracher une dent au veau d'or.

En somme, celui-ci est enchanté de tous ces ménagements; il aime qu'on y mette les formes; il veut bien abandonner de temps à autre un peu de sa graisse, — mais seulement quand elle risque de l'étouffer.

...Pour moi, je ne comprends pas cette modestie des ouvriers. A force de vouloir sérier leurs revendications, ils les amenuisent, ils les formulent d'une voix fluette; la grande voix du prolétariat s'efféminerait-elle?

Les travailleurs suisses sont assez puissamment organisés pour réclamer à la fois et les huit heures et la semaine anglaise; mais réclame-t-on lorsqu'on attend avec béatitude que les cailles rôties vous tombent du ciel?....

LOUIS ROYA.

A nos abonnés du Vallon

Nous prions nos abonnés de *Renan, Sonvilier, St-Imier, Villeret, Cormoret, Courtelary, Cortébert, Corgémont, Sonceboz,* de réserver bon accueil à notre camarade encaisseur qui passera à partir du vendredi 15 août pour percevoir le montant des abonnements IIIe et IVe trimestres.

L'ADMINISTRATION.

L'agitation sous le voile

Les femmes turques revendiquent le droit à l'instruction et à l'éducation

Paris, 21 août.

Des dépêches d'agences, des lettres particulières annoncent la fondation à Constantinople d'un «Comité pour la défense du droit des femmes». Les Turcs auront-ils leurs suffragettes? Nous sommes allés le demander à Djavid bey, ancien ministre des finances de Turquie, délégué à la Conférence financière de Paris.

— C'est une vieille nouveauté que l'on découvre là, nous déclare Djavid bey. A la vérité, le mouvement d'émancipation intellectuel des femmes a commencé en Turquie le jour même de la révolution qui a renversé Abdul Hamid. Je dis «mouvement d'émancipation intellectuelle», car du point de vue matériel les femmes musulmanes ont toujours eu des droits égaux à ceux des hommes. Elles sont propriétaires de leurs biens; elles peuvent en user et abuser à leur guise, acheter, vendre, échanger et se livrer librement au commerce.

Mais quelle rénovation intellectuelle! Quel besoin de reculer les limites du monde si étroit dans lequel elles vivaient! Quel désir de connaître! Quatre jours après la révolution, je fis une conférence à Salonique sur les projets, les espoirs de l'Etat nouveau; mille femmes musulmanes y assistaient. Dans la plupart des villes, des femmes organisaient des réunions pour leurs sœurs, leur exposaient les bienfaits de la liberté, leur expliquaient pourquoi la chute de l'ancien régime constituait à nos yeux la libération du pays.

On dira que nous dûmes restreindre le nombre de ces conférences, modérer ce zèle féminin de propagande. C'est vrai, mais il faut connaître les raisons de notre attitude: les ennemis du nouveau régime prétendirent que ces réunions étaient autant de foyers de désorganisation; qu'on y ruinait les antiques principes de la morale et de la religion; que les femmes — ô sacrilège! — y venaient à visage découvert! — De tels propos excitaient contre l'Etat libéral récemment instauré le fanatisme le plus dangereux; il nous fallut compter avec lui.

Mais si la tâche d'éduquer et d'instruire les femmes musulmanes se heurta à des difficultés, elle n'en fut poursuivie qu'avec plus de tenacité sous d'autres formes. Des journaux spécialement destinés aux musulmanes parurent à Salonique; un hebdomadaire fut publié avec succès à Constantinople; toutes ces publications, d'esprit libéral et avancé, poursuivirent l'œuvre commencée par les conférences.

La «Société pour le relèvement des femmes musulmanes» — c'est le véritable titre du groupement auquel font allusion les correspondances — fut fondée par une femme de grand cœur et de grand talent, Halidé Hanoum, qui est le premier écrivain turc de notre époque. Ses œuvres, publiées en langue turque, sont naturellement ignorées en France, mais la traduction anglaise qui en a été donnée a obtenu un succès fort honorable. Halidé Hanoum s'est donné pour tâche d'instruire, d'éveiller à la vie sociale ses compatriotes et d'améliorer leur condition matérielle. La Société, sous son impulsion, organisa des conférences hebdomadaires dans une école américaine de Constantinople. Des personnalités appartenant aux milieux les plus divers traitèrent de questions littéraires, historiques, politiques. Le succès de ces causeries, qu'écoutait un auditoire exclusivement féminin, fut tel qu'il fallut les redoubler. On en donna aussi dans la grande salle de l'école normale des jeunes filles.

Un des faits les plus caractéristiques de l'état d'esprit nouveau des femmes musulmanes est leur goût des voyages à travers l'Europe. Il leur était formellement interdit sous l'ancien régime de franchir les frontières de la terre ottomane, même quand l'impérieuse nécessité de consulter quelque médecin étranger eût justifié ce déplacement. Aujourd'hui, nombreuses sont les dames turques qui ont visité l'Autriche, l'Allemagne, la Russie et la France. Rien, dans leur costume et dans leur attitude, ne les distingue des autres voyageuses. Il y a dix ans... quel scandale!

Mais c'est surtout durant la dernière guerre que les femmes participèrent activement à la vie du pays. Beaucoup passaient leurs journées entières dans les hôpitaux et les sections du Croissant-Rouge où elles soignaient les blessés; beaucoup, installées nuit et jour dans les ambulances, furent d'admirables infirmières. On fit des appels aux femmes; elles se réunirent à l'Université, dans les mosquées, et après avoir écouté le récit des sanglantes, des meurtrières batailles, du même geste elles se dépouillèrent des parures auxquelles les femmes musulmanes — et toutes les femmes — tiennent si passionnément, leurs bijoux; pêle-mêle, anonymement elles jetèrent dans des plateaux bagues, colliers, montres, bracelets, pendants d'oreilles, les modestes et les superbes, pour que du produit de cet or et de ces pierres on pût soulager les blessés. Ce fut un accord unanime et admirable. Aujourd'hui encore, les ouvroirs ne cessent de fonctionner pour les orphelins.

— Et quand le calme sera définitivement revenu?

Nous ne cesserons de travailler au développement de l'instruction et de l'éducation des femmes, car nous estimons que le relèvement de notre pays l'exige. — B.

Echos de partout

Un „suttee" aux Indes.

Quatre Hindous, dit la «Pall Mall Gazette», viennent d'être jugés à Manipuri (Indes anglaises) pour avoir aidé la veuve d'un Hindou à se sacrifier en montant sur le bûcher qui devait convertir en cendres le corps de son mari. Quatorze cents spectateurs assistaient à cette tragédie.

Cette ancienne coutume, connue aux Indes sous le nom de «suttee», est sévèrement proscrite sur tout le territoire; mais la veuve obligea les hommes à lui obéir en les menaçant d'horribles malédictions; pris de peur, ils cédèrent.

Le juge ne se montra pas trop sévère pour ces pauvres ignorants, qui, devant la cour, étaient partagés entre l'immense peur d'encourir encore les malédictions de la veuve et la crainte de la justice des blancs. Il les condamna à des peines de prison variant de dix-huit mois à deux ans.

Société de cannibales.

D'après un livre blanc du Colonial Office sur la Sierra Leone, il existe dans cette colonie une société secrète qui porte le nom de «Société du Léopard humain» et dont les membres s'adonnent aux sacrifices humains et au cannibalisme.

C'est l'année dernière seulement que le gouvernement de la colonie a pu se rendre compte de l'importance de cette Société, qui a commis une trentaine de meurtres en quelques années. De nombreuses arrestations ont été opérées, mais aucune preuve n'a pu être établie, les indigènes redoutant une vengeance et ayant confiance, d'autre part, dans les médecines préparées par cette société, médecines qui exigent d'être renouvelées au moyen de sang humain.

Bénéfices et gaspillage.

La Comédie-Française a donné, la semaine dernière, trois représentations devant le mur d'Orange. Orange est un tout petit bourg. Pendant trois jours que durèrent ces représentations, trente mille personnes environ sont venues de tous les points de la France. Et comme il n'y avait pas de place pour les loger toutes, la plupart campaient en pleines rues, sur la grande place. Car Orange possède une grande place avec un unique café. Au cours de ces trois représentations, la Comédie-Française a fait encaisser les sommes suivantes: 35 mille francs le premier jour, 15,000 francs le deuxième jour, 25,000 francs le troisième jour, soit un total de 75,000 francs. Or, l'organisateur de ces trois représentations avait un forfait de 30,000 francs avec l'administration de la Comédie-Française. En évaluant à 15,000 francs les autres frais qu'il eut à supporter, le total de ses dépenses fut de 45,000 francs, soit le modeste bénéfice de 30,000 francs qu'il réalisa en trois jours. La Comédie-Française est, croyons-nous, un théâtre d'Etat qui pourrait monter ces spectacles à son propre compte. Et puisque la République n'a pas d'argent pour pensionner les artistes pauvres qui font la gloire de la France, il nous semble que le gouvernement français trouverait là de quoi empêcher un Molière, un Becque ou un Jules Renard de crever de misère ou de servitude.

Mot de la fin.

Deux enfants parlent, eux aussi, du vol de ce fameux collier de quatre millions.

Et l'un de ces mioches déclare:

— De quoi se plaignent-ils? Dans la boîte il y avait du sucre!

NOUVELLES SUISSES

C. F. F. — Dans l'attente d'un trafic intense en automne, le Département de l'exploitation des C. F. F. a pris toute une série de mesures spéciales sur la base des arrêtés fédéraux. Le délai donné aux destinataires pour le chargement des wagons est réduit à huit heures; si cela est nécessaire, les dimanches et jours fériés des trains de marchandises pourront être organisés ou des vagons de marchandises attelés aux trains de voyageurs, et la matinée on pourra travailler dans les entrepôts de marchandises. Les jours de repos dont serait ainsi privé le personnel seraient remplacés. Des dispositions spéciales seront prises pour le transport de fruits, qui auront la préséance sur toutes les autres marchandises.

—o—

BERNE. — *La rougeole et les vacances.* — Dans sa séance de mercredi soir, la commission d'école primaire de Tavannes a décidé d'avancer les vacances de quelques jours, en vue d'éviter la propagation de la rougeole et aussi d'amoindrir les risques de contagion dans d'autres contrées par les troupes qui passeront prochainement.

Les élèves ont été licenciés jeudi matin à la première heure. La rentrée des classes aura lieu le lundi 13 octobre.

— *Les rentes des travailleurs.* — Samedi soir, à Laufon, vers 6 heures, l'un des frères Brand, charpentier, entrepreneur de la charpente de la nouvelle église catholique romaine, a fait une chute de 19 mètres. Il a été relevé avec la clavicule gauche cassée et de nombreuses contusions sur tout le corps .

VAUD. — *Condamnation.* — Le tribunal criminel de Vevey, siégeant sans jury vu les aveux de l'accusé, a condamné à 10 mois de réclusion, à la privation des droits civiques à vie et aux frais, Henri Monnet, facteur, 43 ans, de Montreux, reconnu coupable de faux, soustraction de lettres, malversations, vols, etc.

BALE-VILLE. — *Bâle port de mer.* — Le Conseil d'Etat a décidé de faire élaborer un projet définitif pour un port sur le Rhin près du Petit-Huningue.

TESSIN. — *Un meurtre pour deux sous.* — Un ouvrier maçon réclamait en vain à un camarade, à Lugano, le remboursement d'une somme de... dix centimes. Ne pouvant obtenir raison, il lança un si furieux coup de botte dans le ventre de son débiteur que celui-ci, transporté à l'hôpital, ne tarda pas à expirer. La victime avait 53 ans et se nommait Luigi Fornari. Le meurtrier a été arrêté. C'est un Italien.

Un drame effroyable

On a trouvé mercredi assassinés dans une ferme de Ueken, près de Frick, M. Fridolin Acklin, agriculteur, âgé de 68 ans, et sa femme.

Dans la nuit de mardi à mercredi, l'assassin pénétra vers 11 h. 30 au moyen d'une échelle au premier étage de la maison Acklin. Il attaqua à coups de gourdin le vieillard qui venait de se lever, réveillé par le bruit.

Acklin, ainsi qu'il résulte des constatations faites, se défendit énergiquement. Le meurtrier saisit alors une hache et en porta plusieurs coups à sa victime, lui fracassant le crâne.

La mère d'Acklin, âgée de 85 ans, fut attaquée à son tour au moment où elle sortait de sa chambre et blessée au bras. Elle s'évanouit; lorsqu'elle revint à elle, elle courut prévenir des voisins.

Le matin, les voisins enfoncèrent la porte. Ils trouvèrent le cadavre d'Acklin dans une mare de sang. Le cadavre de sa femme était étendu dans son lit enfoui sous les coussins. La malheureuse avait été étranglée. Elle portait en outre aux bras de profondes blessures.

L'assassin est le fils adoptif des époux Acklin, nommé Charles Beck, âgé de 22 ans, de Langendorf, Soleure. Il a avoué son crime.

La vengeance paraît être le mobile du meurtre plutôt que le vol. Le meurtrier Beck a déjà été puni quatre fois pour vol; l'été dernier, notamment, sur la plainte d'Acklin, la victime, il avait été condamné à neuf mois de prison pour vol par le tribunal de Laufenbourg; en sortant de prison, au mois de mars, il avait juré de se venger de Acklin. L'attitude du chien de police amené sur les lieux a permis d'établir que le meurtrier s'est tout d'abord caché dans la grange, puis, en grimpant sur la porte de la cave, il a pénétré au rez-de-chaussée en fracturant un volet. Il tua tout d'abord Mme Acklin dans son lit. La mère de cette dernière, qui dormait dans la chambre à côté, fut réveillée par le bruit; elle se leva et surprit le meurtrier en train de fouiller les tiroirs.

Il se précipita sur la vieille dame; attiré par le bruit, M. Acklin, qui couchait à l'étage supérieur, arriva à son tour. La vieille femme réussit à s'échapper pendant qu'une lutte s'engageait entre les deux hommes. Se sachant trahi par la fuite en laissant des titres qui se trouvaient avec l'argent.

Grâce aux déclarations de Mme Acklin, mère, le signalement du meurtrier a pu être immédiatement publié, et mercredi à minuit, il fut arrêté dans une grange à Brennet, près de Saeckingen, par un policier badois.

Exposition nationale suisse

L'exposition aura avant tout un caractère essentiellement suisse, et si ses promoteurs, désirant réaliser une œuvre sérieuse, ont cru bien faire en se bornant à organiser une exposition suisse, ils aiment à croire que, vu la petite étendue de la Suisse, l'exposition de Berne sera une exposition véritablement nationale, à laquelle participera le pays tout entier.

Alors que les expositions internationales organisées par les grands pays sont nécessairement obligées de se spécialiser dans un ou dans quelques domaines connexes, l'Exposition nationale suisse peut éviter une pareille limitation. Elle réunira l'activité économique et sociale du peuple suisse en un vaste et fidèle tableau.

L'Exposition comprend les sept groupes principaux suivants:

I. Industries agricoles et extractives. — II. Arts et métiers, industries, arts et sciences techniques. — III. Commerce et voies de communication (y compris sport et tourisme). — IV. Economie publique et sociale. — V. Art militaire. — VI. Arts et sciences. — VII. Bureaux internationaux.

Les bâtiments qui abriteront ces groupes sont disposés de façon à donner une vue d'ensemble harmonieuse qui, tout en plaisant à l'œil par la diversité des motifs architectoniques, permet de grouper les objets exposés systématiquement et selon les analogies naturelles qui les rapprochent.

L'emplacement de l'Exposition forme un haut-plateau, situé au nord-est de la ville de Berne et entouré d'une immense forêt. Ouvert au sud et à l'est, il offre une vue magnifique sur les Alpes de l'Oberland bernois. Sa superficie mesure 500,000 m2; 130 mille mètres carrés sont occupés par les constructions de l'Exposition et le reste sera affecté à des jardins et des parcs, dont l'effet sera rehaussé par la proche forêt.

Un tram électrique facilitera le trafic sur tout l'emplacement de l'Exposition.

Parmi les parties de l'Exposition qui méritent d'être mentionnées plus spécialement, nous nommerons la grande halle des machines, longue de 200 mètres, le somptueux hôtel avec restaurant modèle érigé à grands frais par l'industrie hôtelière suisse, ainsi que le village du «Heimatschutz». Ce dernier comprend une église avec cure, une ferme, une auberge, une série d'ateliers pour sculpteurs sur bois, potiers, brodeuses, faiseuses de dentelle, etc., Situé sur un terrain élevé à la lisière de la forêt à laquelle il emprunte la verdure de ses arbres. il fait absolument l'impression d'un tout organique indépendant des autres constructions de l'Exposition.

Si l'état actuel des travaux permet d'affirmer dès maintenant que l'Exposition nationale suisse, à Berne, donnera un tableau remarquable des efforts du peuple suisse dans tous les domaines de son activité, il faut ajouter pour être complet que des mesures ont été prises en vue d'assurer aux visiteurs de l'Exposition de bonnes communications pour leur voyage à Berne en 1914 et de leur procurer des logements appropriés aux besoins de chacun.

Pendant la durée de l'Exposition, toutes les gares suisses délivreront des billets de simple course pour Berne, valables huit jours et donnant droit au retour gratuit.

LETTRE DE BALE

Les vacances ouvrières

De notre correspondant particulier

I

Le Conseil fédéral a rendu récemment une ordonnance règlementant entre autres les vacances des fonctionnaires et employés de l'administration fédérale. C'est dire que la question des vacances est à l'ordre du jour.

En effet, il est une question importante des conditions de travail qu'il faut prendre à part au triple point de vue physique, moral et économique. Je veux dire celle de l'usure et de la fatigue du travailleur; qu'il soit ouvrier de l'usine et de l'atelier, employé de bureau ou ouvrier des champs.

Ce qui apparaît comme conséquence du travail quotidien exercé sans trêve ni repos, ce sont des sentiments de lassitude et de désaffection auxquels l'ouvrier et l'employé succombent sans pouvoir leur opposer aucune résistance. Cette lassitude, cette désaffection sont dues aux désordres physiques que provoquent surtout la grande spécialisation du travail, son accélération et son intensité toutes modernes.

De passagers qu'ils sont au début, ce malaise, ce surmenage à la fois physique, intellectuel et moral, peuvent devenir chroniques et avoir les conséquences les plus fâcheuses pour l'ouvrier et sa famille. Souvent cet état de choses est favorisé et aggravé encore par la sans-alimentation, le chômage, une habitation insalubre, l'alcoolisme, en un mot l'absence de joie au travail et au logis.

L'ouvrier, notamment, celui occupé à des travaux dits de force, dépense une grande quantité d'énergie musculaire. Chaque jour l'usure organique, la fatigue, loin de s'effacer, s'accroissent avec des conséquences funestes de morbidité grandissante et d accidents de plus en plus nombreux. La monotomie du travail et le bruit des machines accroissent encore ces causes d'usure et de fatigue.

De nos jours, grâce à l'intensité du travail industriel, le repos hebdomadaire ininterrompu d'un jour ne permet plus à l'ouvrier de reprendre sans fatigue, avec une faculté productrice restituée, le travail, la semaine suivante. Même par de bons aliments et une nourriture abondante, le repos quotidien et le repos hebdomadaire n'arrivent pas à effacer toute trace d'usure organique et de fatigue.

Pour l'ouvrier comme pour l'employé et le fonctionnaire, quelques jours de vacances par année sont devenues une nécessité vitale.

A tous, dans une mesure accrue, les vacances donneraient la possibilité d'une vie familiale et civique, d'une existence plus humaine.

Il importe donc que les vacances soient introduites pour les fonctionnaires et les employés non seulement, mais aussi pour les ouvriers et qu'elles soient généralisées.

C'est par cette mesure hygiénique et sociale au premier chef que le travail de l'ouvrier sera exempt de tout surmenage, qu'il pourra effacer chaque année toute trace d'usure organique, améliorer les conditions de régénération de son énergie physique, intellectuelle et morale, et partant la valeur économique de son travail par l'augmentation de sa force de production.

(A suivre). M. F.

Carnet de la Ménagère

Les conserves

Nous continuerons aujourd'hui à nous occuper de nos réserves pour l'hiver, car voici la saison qui approche pour faire les conserves d'œufs et de légumes.

Conservation des œufs

La provision d'œufs se fait au mois d'août ou commencement de septembre.

La coquille de l'œuf étant excessivement poreuse, il faut éviter d'employer des ingrédients à base de produits nocifs, car ils pénètrent dans l'œuf .

On conserve parfaitement les œufs en les enduisant avec de l'huile et en les roulant ensuite dans de la cendre de bois, puis on les range dans de la sciure de bois en ayant soin de les en recouvrir complètement.

On emploie aussi l'eau de chaux, mais cette dernière a l'inconvénient de faire ramollir la coquille de l'œuf.

On peut aussi revêtir les œufs d'une couche de gomme arabique.

Le point important est de soustraire l'œuf du contact de l'air et de le mettre dans un endroit sec et frais.

On ne doit conserver que des œufs frais pondus. Pour s'assurer de leur fraîcheur, faites dissoudre dans un litre d'eau 125 grammes de sel gris, plongez les œufs un à un dans ce liquide; s'ils sont frais, ils iront au fond immédiatement. Essuyez-les et préparez-les.

Cornichons au vinaigre

Choisissez des petits cornichons fermes et verts, brossez-les, couvrez-les avec du gros sel et laissez-les dégorger environ 12 heures.

Essuyez-les, rangez-les dans des bocaux en ajoutant piment, poivre, long, petits oignons, ail, échalote, estragnon et versez du vinaigre de façon que le tout en soit couvert. Bouchez hermétiquement et rangez-les dans un endroit sec. On ne doit jamais prendre de cornichons dans le bocal avec une cuiller en métal. C'est exclusivement d'une cuiller de bois qu'il faut se servir.

Autre recette

Après avoir préparé les cornichons comme il est indiqué ci-dessus, faites bouillir du vinaigre dans une bassine, jetez-y les cornichons ,retirez-les au bout de 5 à 6 minutes, laissez-les refroidir ,rangez-les dans les bocaux avec les oignons, piments, etc.; couvrez-les de vinaigre frais. Bouchez et rangez.

FEUILLETON DE LA SENTINELLE 115

Le Martyre d'une Mère

PAR

JEAN ROCHON

(Suite)

Sa haute taille bien prise dans un veston d'intérieur, le buste puissant, les cheveux blonds coupés en brosse, les traits fins, quoique énergiques, ciselés dans un teint clair, le regard empreint d'une extrême vivacité, Christian semblait le prototype de ces hommes du Nord auxquels la maturité donne un relief saisissant de beauté virile.

Elle, toute mignonne, gardait encore la ligne impeccable de son profil de médaille éclairé par l'orbe de ses yeux noirs aux longs cils.

Sa chevelure luxuriante d'ébène avait perdu son reflet métallique et s'était parsemée d'un nuage de fils blancs, légers, presque flous, qui prêtait à sa physionomie le charme troublant d'une petite marquise de Trianon.

Seules, les paupières avaient ces vagues meurtrissures, semblables à du verre craquelé, qui sont les minuscules sillons creusés à la longue par les larmes.

Depuis douze ans, Christian et Clotilde n'avaient pas quitté cet appartement de l'avenue Kléber et menaient une existence uniquement emplie d'amour et de travail.

Ils s'étaient mariés en Angleterre par crainte de voir leur bonheur détruit une seconde fois; Christian avait publié sous un pseudonyme de nombreux ouvrages traitant des réformes sociales attendues par le peuple russe, et qui lui avaient valu l'attention des fins lettrés.

Son père, riche négociant en fourrures de Moscou, lui envoyait toujours par l entremise de l ami mystérieux de Leipzig une rente mensuelle de deux cents roubles.

Il était même venu à différentes reprises à Paris. Clotilde avait su gagner sa sympathie par ces mille et une attentions délicates que sait prodiguer une femme aimante à un vieillard.

A l'époque où Nicolas II était monté sur le trône impérial de la Sainte Russie, un ukase avait englobé dans son amnistie le délit pour lequel Christian avait séjourné près de cinq ans en Sibérie.

Désormais, il était libre de vivre au grand jour, délivré de la hantise perpétuelle de la police secrète.

Un seul nuage planait sur l'horizon de leur félicité, parfaite d'apparence; il était de ceux qu'aucun vent ne peut balayer qui flottent de l'aube au couchant, immobiles et lourds comme une énorme tache de suie éparse dans l'azur.

Christian avait tout tenté, tout épuisé pour retrouver Marie-Blanche; de grosses sommes avaient été versées à la caisse d'agences plus ou moins officieuses; des annonces avaient été insérées deux années consécutives, à de courts intervalles, dans une foule de journaux; l'appât d'une forte récompense avait mis Christian en relation avec des policiers amateurs ; lui-même s'était déplacé, surmené, ingénié, torturé à la recherche de pistes problématiques dont les résultats démontraient l'inanité des efforts dépensés.

Rogneux, surpris peu de temps après l'arrestation du comte de Praslong à dévaliser un pavillon de Rosny-sous-Bois, avait subi une nouvelle condamnation à quatre ans de réclusion.

De ce côté, il avait fallu aussi abandonner tout espoir.

Après des transes, des angoisses, des déceptions toujours renouvelées, Christian et Clotilde avaient continué à vivre avec l'idée de leur enfant irrémédiablement perdue.

Toutes leurs caresses, toute leur soif éperdue d'amour, tout ce que leur âme renfermait de pieux, de saint, d'infiniment tendre et d'infiniment grand, tout en un mot ce qu'une union sublime peut engendrer ici-bas de bonheur était empoisonné par cette idée.

Ils avaient résolu par un accord tacite, par cette sorte de pudeur de l'un qui veut épargner la souffrance à l'autre, de ne plus parler de Marie-Blanche, de ne faire aucune allusion àson sujet, de taire réciproquement leur deuil intime.

Tous deux y songeaient pourtant, chaque jour, chaque heure, chaque minute; mais leur douleur se voilait de silence, se drapait dans le suaire du souvenir.

Avant de se coucher, la même prière mentale s'envolait de leurs lèvres sans que celles-ci se trahissent par la plus discrète évocation.

Rarement, une crise se déchaînait chez Clo, une crise d'affolement que nulle puissance humaine n'eût pu prévenir.

Alors, il s'agenouillait à ses pieds, sans voix, sans souffle, sans regard ou bien il s'accusait, se maudissait, criait tout haut des remords imaginaires vécus dans une nuit de cauchemar.

— C'est moi, ma petite Clo, lui disait-il, qui suis l'auteur de ta soufrance... moi qui provoque tes larmes...

Pourquoi m'as-tu connu?...

Pourquoi t'ai-je laissé toute seule au moment d'être mère, sans défense, aux prises avec un misérable?...

Ah! si j'avais été là, il n'aurait pas enlevé notre fille, je te le jure!...

J'aurais veillé sur elle, j'aurais veillé sur toi...

C'était mon devoir et je ne l'ai pas fait...

Je n'ai pas pu le faire...

Tes frêles mains blanches ont été brisées impunément par la poigne d'un bourreau!...

Tu m'as appelé et je n'étais pas là...

Tu as pleuré impuissante, tu as râlé dans l'esseulement, on t'a meurtrie des jours et des ans sans qu'un mot de moi vînt te donner le courage de vivre...

Je n'aurais pas dû t'aimer puisque je ne disposais pas de l'avenir pour te défendre...

J'aurais dû te fuir pour t'éviter l'effroyable montée du Calvaire.

Dis que c'est vrai, ma Clo aimée?

Et c'était au tour de la jeune femme de s'accuser, d'évoquer les steppes glaciales des bagnes de Sibérie où, par sa faute... oui par sa faute... elle en était convaincue... le nihiliste avait traîné son existence de forçat sous la menace constante du knout des gardes-chiourmes.

(A suivre.)

Conserves de tomates

Choisissez des tomates bien rouges, retirez les parties vertes et les queues, mettez-les dans un récipient et faites cuire en remuant souvent avec une cuiller de bois, environ 35 minutes.

Passez au tamis en écrasant la pulpe avec le pilon.

Mettez cette purée dans des bouteilles, bouchez avec de bons bouchons, ficelez-les. Rangez celles-ci dans une marmite dont le fond est garni de foin et les bouteilles séparées entre elles également avec du foin. Posez la marmite sur le feu, faites bouillir pendant 30 minutes. Ne retirez les bouteilles que lorsqu'elles seront froides; cachetez-les.

JEANNINE.

EN ORIENT

La situation

A présent, tout danger de complication semble écarté. Le départ du tsar en Crimée et les vacances imminentes de M. Sasonof donnent l'impression que la Russie va, non pas se désintéresser complètement du sort de la Bulgarie, mais laisser la partie se jouer entre les deux adversaires, et déjà, en ce qui concerne le problème d'Andrinople, les journaux officieux viennois nous apportent quelques solutions sans animosité.

On envisage, dans la capitale de l'Autriche, la possibilité d'une sorte de cote mal taillée entre la Turquie et la Bulgarie: celle-ci ne reprendrait pas Andrinople, mais la Porte lui accorderait en revanche certains privilèges, comme le droit de rendre la Maritza navigable.

Que cette solution ou une autre analogue, démantèlement ou neutralité de la forteresse, soit acceptée à Constantinople comme à Sofia, c'est tout ce que l'opinion publique, lassée par six mois de conflits, et de luttes, demande à la diplomatie européenne d'obtenir.

Les tristes lendemains de la guerre

La fin de Melnik

Le lundi 18 août, les habitants de Melnik ayant appris que la ville restait sous la domination bulgare résolurent d'abandonner le pays après avoir complètement anéanti leur ancienne cité. Les hommes firent sortir les femmes et les enfants et emportèrent ce qu'ils pouvaient.

Le spectacle était émouvant.

Les habitants étaient en pleurs.

Avant de fuir ils enlevèrent les images saintes de leurs églises, ne voulant rien laisser aux mains des barbares.

Après le départ de leurs familles, les hommes se réunirent, et se rendant aux caves creusées dans les falaises, évantrèrent les énormes tonneaux de vin, lequel se répandit dans le torrent qui traverse la ville, puis ils dévastèrent les vignobles. Ensuite ils se séparèrent en quatre groupes et mirent le feu aux quatre coins de la ville.

Celui-ci ne tarda pas à se propager partout à cause du vent qui soufflait avec violence. Les habitants postés en dehors ne partirent que lorsque de toute la ville il ne resta que des cendres.

Les flammes qui s'élevaient en tourbillon étaient visibles de Coulas et la fumée couvrait toute la route de Demir-Hissar à Kresna.

Le village de Tsarevo subit le même sort que Melnik. Les musulmans firent de même partout.

Ce qui est à remarquer, c'est que les familles des villages prétendus bulgares elles-mêmes s'expatrient.

Aux alentours de Gumuldjina et de Xanthi, les habitants se réfugient dans la zone occupée par l'armée hellénique. Les routes sont pleines d'émigrés avec des charrettes et des chevaux.

L'exode des Grecs habitant les régions qui ont été attribuées à la Bulgarie atteint des chiffres énormes.

Le nombre s'élève jusqu'ici à 77,000.

Les faits du jour

Le tunnel sous la Manche

L'«Echo de Paris» a interviewé M. Sartiaux, ingénieur en chef des chemins de fer du Nord, administrateur de la société française du tunnel, qui a déclaré que ce tunnel permettrait d'effectuer le voyage Paris-Londres en cinq heures et demie. Si demain le Parlement et le gouvernement anglais autorisaient l'établissement du tunnel, les travaux pourraient être entrepris immédiatement.

Du côté anglais, l'argument tiré des nécessités de la défense nationale porte à faux par le fait qu'il n'apparaît pas possible d'avancer à l'extrémité anglaise du tunnel une troupe avec du matériel de guerre sans que l'Angleterre puisse empêcher l'exécution d'un plan si téméraire.

La compagnie du tunnel a pris le parti d'adopter deux tunnels. Ce sont deux galeries circulaires parallèles de 5.50 à 6 mètres de diamètre chacune distantes de 15 mètres l'une de l'autre. Les deux galeries communiqueraient entre elles de distance en distance par des rameaux transversaux très rapprochés. L'écoulement des eaux se ferait par des galeries indépendantes.

L'entrée du tunnel serait située un peu au sud de Cran d'Escalles. Une ligne de raccordement se dirigerait à Beuvrequent. La gare de douane et de triage serait établie à Wissant. Les tunnels aboutiraient ensuite à Douvres.

Les dépenses seraient environ de 400 millions de francs. Le tunnel serait établi à une moyenne de 100 mètres sous la mer. Les travaux pourraient être terminés en cinq ans.

ETRANGER

Grave accident de tir en Autriche

Au cours d'exercices de tir à Pola, avec un canon de 30,5 cm., un grave accident s'est produit. Trois ouvriers tués et cinq autres ont été très grièvement blessés. Le vice-amiral Lanjus, président du comité technique de la marine, fut blessé aux jambes si grièvement qu'on a dû les lui amputer.

Le vice-amiral Lanjus a gardé toute sa connaissance avant et après l'action de l'anesthésique; il est ensuite tombé dans un profond sommeil.

Les deux gouverneurs de l'Etat de New-York

M. Sulzer, directeur de l'Etat de New-York, mis en accusation pour prévarication, refuse de s'incliner devant l'avis émis par M. Carmody, procureur général de l'Etat, et d'après lequel le gouverneur inculpé doit remettre les fonctions exécutives au lieutenant-général, M. Glynn.

La législature de l'Etat a reconnu M. Glynn comme gouverneur.

L'opinion reste partagée entre M. Sulzer et ses adversaires de Tammany-Hall, qui l'ont fait mettre en accusation par haine politique. Elle incline à renvoyer devant la justice les deux parties qui s'accusent réciproquement de corruption, car, dit le «New-York Herald», «si le *boss* de Tammany, M. Murphy, est le diable, comme l'affirment les partisans de M. Sulzer, cela ne fait pas de celui-ci un saint.»

La tension mexico-américaine

Une dépêche de Mexico dit que les propositions du président Wilson, que le général Huerta a rejetées en totalité, portent sur quatre points:

1. Cessation complète des hostilités;
2. Démission du général Huerta en faveur d'un président intérimaire:
3. Fixation de la date des élections;
4. Que le général ne soit pas candidat à la présidence.

Catastrophe ouvrière à New-York

Un incendie s'est déclaré à New-York, dans les échafaudages d'une grande conduite d'eau en construction du quartier de Bronx, à 400 pieds de profondeur; 150 ouvriers travaillaient dans le tunnel; 85 d'entre eux ont été sauvés. On n'a que peu d'espoir de sauver les 65 autres.

Graves accusations contre la princesse Louise

Un ingénieur de Hambourg et un avocat berlinois ont déposé plainte contre la princesse Louise et demandent son arrestation, ainsi que celle de M. Mattachich.

Voici des détails à ce sujet qu'on télégraphie de Berlin:

En 1909, la princesse Louise, qui était à Berlin, fit la connaissance d'un jeune stagiaire, M. Inhoffen, âgé alors de 25 ans, devenu depuis avocat.

Ses relations avec la princesse furent bientôt très suivies.

En janvier 1909, le stagiaire avait acheté quatre chevaux pour 23,000 mark. La princesse les ayant un jour remarqués dans ses écuries, pria le jeune avocat de les lui vendre. La vente se fit et la princesse donna en échange des chevaux, des traites pour 20,000 mark.

Elle déclara plus tard à Inhoffen que les chevaux avaient été transportés dans ses propriétés hongroises, mais en réalité elle les avait revendus pour 10,000 mark à un marchand de chevaux.

Dans la suite, par l'intermédiaire de Mattachich, elle aurait emprunté assez souvent de l'argent à Inhoffen. Celui-ci avait toujours différé à ces demandes que la princesse appuyait en lui montrant des lettres de personnages très haut placés.

Elle lui montra notamment une lettre de l'empereur Guillaume II, dont voici le texte:

«Chère cousine,

Je suis heureux que tu aies acheté l'hôtel à Aix-la-Chapelle.

J'espère que tu y trouveras la tranquillité que tu désires depuis longtemps.

Ton fidèle cousin, Guillaume.»

C'est par ce moyen que la princesse aurait éveillé chez Inhoffen l'impression qu'elle disposait de biens et de propriétés considérables.

Elle lui montra aussi une lettre de la belle-sœur de l'impératrice.

Au total, la princesse aurait soutiré à Inhoffen, environ un million de mark. Celui-ci ne dispose plus d'aucun argent, ayant remis toute sa fortune à la princesse au taux normal de 6 pour cent.

Il déclare, dans une communication publiée par la «Vossische Zeitung», qu'il s'est adressé une fois déjà au procureur supérieur à Vienne, mais qu'il n'a pas reçu de réponse satisfaisante.

Inhoffen déclare que par la plainte qu'il vient de déposer, il veut surtout saisir l'opinion publique de cette affaire.

Les dettes de la princesse s'élèveraient à environ 15 millions.

On attend avec impatience la suite que le procureur de Vienne va donner à la plainte déposée par deux sujets allemands.

Chronique régionale

SAIGNELEGIER. — *Marché-concours.* — Le Marché-Concours de cette année comptera 304 chevaux, dont 45 juments avec leurs poulains de l'année et 16 étalons. Vingt-deux collections de 5 à 19 sujets sont inscrites pour le concours de collections.

Le comité a dû, encore cette année, limiter le nombre d'inscriptions par faute de place et surtout par manque de ressources.

Dimanche, il sera mis en marche un train spécial quittant Saignelégier à 10 h. 10 du soir, pour arriver à La Chaux-de-Fonds-Est à 11 h. 31 et à La Chaux-de-Fonds-C. F. F. à 11 h. 36.

Canton de Neuchâtel

Annuaire officiel (1913-1914). — En un joli volume, petit format, de 400 pages, qui vient de paraître, se trouvent réunis tous les renseignements sur la composition de nos autorités fédérales, cantonales, communales et nos institutions scolaires; l'adresse exacte de nos représentants à l'étranger et celle des corps diplomatique et consulaire en Suisse; des indications précises sur nos fondations et établissements de bienfaisance, sur le recensement et la population des communes, sur le service postal, sur le système métrique, etc. Ce volume est en vente au prix de 2 francs, à la Chancellerie d'Etat, et dans toutes les Préfectures du canton.

NEUCHATEL. — *Suite d'accident.* — L'enfant qui s'est jeté contre une automobile à la rue du Seyon, mardi après-midi, a été plus sérieusement blessé qu'on ne l'a cru au moment de l'accident.

Outre plusieurs plaies à la figure et dans la bouche, il a eu des dents cassées; le garçonnet devra garder le lit, au moins pendant une quinzaine de jours.

— *Ecole de mécanique et d'horlogerie.* — Nous apprenons que M. Charles Zorn, élève de cette école, vient de subir avec succès l'épreuve de l'examen spécial pour l'obtention du diplôme cantonal de mécanicien-technicien. Il a présenté au jury désigné par le Conseil d'Etat l'horloge monumentale à sonneries destinée au bâtiment de l'école et dont il a établi lui-même les calculs, les plans et entrepris l'exécution pratique.

Ce travail considérable, ainsi que les connaissances dont il a fait preuve en mathématiques générales, mécanique, électrotechnique, physique et chimie, lui ont valu les félicitations du jury.

Nos meilleurs vœux accompagnent le lauréat dans la carrière qui s'ouvre maintenant devant lui.

AUVERNIER. — *Une caisse bien défendue.* — Jeudi après-midi, aux environs de 2 heures, trois jeunes gens attendant l'arrivée d'un tram à la station d'Auvernier entendirent tout à coup une détonation partant de la salle d'attente. Ils se précipitèrent vers le local et virent un individu en sortir. Il venait de forcer la boîte à musique et au moment où il ouvrait la caisse, le pistolet-avertisseur avait fonctionné. Epouvanté par cet engin, le larron n'avait pas eu le temps de s'emparer du montant de la recette et les jambes à son cou s'était dirigé du côté de la gare des C. F. F., où il fut bientôt rejoint par les trois témoins de la scène.

C'est déjà la cinquième fois que cette boîte à musique subit ce sort.

HAUTS-GENEVEYS. — *Assemblée générale du parti.* — L'assemblée générale des sections socialistes du Val-de-Ruz est fixée au dimanche 24 courant, à 2 heures après-midi, à l'Hôtel Hary, aux Hauts-Geneveys. Ordre du jour important.

CORTAILLOD. — *Lenteur administrative.* — Les années écoulées, les comptes de l'exercice étaient vérifiés et rendus au plus tard pour le 1er mars. Je suis donc étonné que pour cet exercice les choses ne se pratiquent pas de la même façon!

Il serait grand temps que nous sachions à quoi nous en tenir sur notre situation financière. Il serait du devoir du Conseil Conseil communal, s'il n'a pas ses vacances, d'activer la chose, afin de donner satisfaction au public.

J'aimerais bien que le compte-rendu de nos recettes et dépenses soit imprimé et distribué dans chaque ménage comme cela se pratique déjà dans quelques communes. Cette innovation serait la bienvenue.

Comme chaque contribuable apporte son obole à la caisse communale, il est en droit de savoir si les finances sont en état d'amélioration ou si elles sont en baisse, car si nous avons des devoirs à remplir, n'avons-nous pas quelques droits.

Un contribuable.

OFFICE DU TRAVAIL (Bureau de placement officiel et gratuit), place en ville et au dehors, personnes des deux sexes, n'importe quelle profession. Bureau : Léopold-Robert 3, Chaux-de-Fonds. 721

La Chaux-de-Fonds

Mort d'Alphonse Cart. — Nous apprenons le décès, à l'âge de 66 ans, de M. Alphonse Cart, ancien maître de pratique à l'Ecole d'horlogerie de notre ville; c'était un travailleur jouissant de l'estime et de la sympathie générale.

Nous présentons à sa famille nos sincères condoléances.

CHRONIQUE SPORTIVE

Football

Le Football-Club Etoile de notre ville a formé son comité pour la saison 1913—1914 comme suit: Président, Charles Sommer, Parc 15; vice-président, Fritz Graber; secrétaire- correspondant, Marcel Cruchaud; secrétaire des séances, Walter Sommer; caissier, Edmond Jacot, Doubs 141; vice-caissier, Paul Droz; assesseurs, Léon Sandoz et Edouard Jeanmairet; archiviste, Georges Matthey; chefs du matériel, A. et G. Châtelain.

La prochaine saison s'annonce comme très brillante, et les fervents du ballon rond ne seront pas déçus.

Le 31 août, le F.-C. Etoile recevra, sur son terrain, la visite de la première équipe du F.-C. Berne.

Le 7 septembre, au Parc de l'Etoile également, la non moins excellente première du F.-C. Stella, de Fribourg, rencontrera Etoile I.

Course de motocyclettes Neuchâtel-Chaumont

Rappelons que les courses de motocyclettes organisées par la section de Neuchâtel de l'Union motocycliste romande auront lieu dimanche prochain 24 courant, sur le parcours de Neuchâtel (Plan) à Chaumont (Hôtel). Cette épreuve internationale a réuni un grand nombre d'inscriptions

Dernière heure

Les Turcs à Dedeagatch

CONSTANTINOPLE, 22 août. — On confirme que le commandant grec de Dedeagatch a invité les Turcs à occuper la ville après l'évacuation des troupes grecques.

On dément que les Turcs se disposent à occuper Kumuldjina.

On assure que les troupes turques, qui se trouvent à l'ouest de la Maritza, commencent à se replier.

Chez les Bulgares

LONDRES, 22 août. — De Bucarest: Les troupes bulgares se sont insurgées lorsqu'elles ont appris les conditions de la paix et les ravages du choléra.

Un combat sanglant a eu lieu à Varna entre la police et les troupes. Nombreux morts et blessés. Des désordres graves se sont produits dans les villes voisines.

On se bat encore

CONSTANTINOPLE, 22 août. — Les avant-postes qui occupent Ortakaï ont été attaqués par les Bulgares. Ceux-ci ont été repoussés avec de fortes pertes.

Atrocités bulgares

ANDRINOPLE, 22 août. — On a découvert près de Tapaskaï, 600 cadavres qui auraient été mutilés par les Bulgares.

Alliance turco-bulgare?

BERLIN, 22 août. — On est si optimiste à Constantinople qu'on croit que la Turquie va conclure avec la Bulgarie une alliance.

Congrès espérantiste

STUTTGART, 22 août. — Le 8me congrès allemand espérantiste qui a siégé lundi a clôturé ses travaux. Le prochain congrès aura lieu à Paris.

La C. G. T. dans ses Meubles

PARIS, 22 août. — La C. G. T. va acheter la Maison des Fédérations.

Cette acquisition a été votée récemment à la presque unanimité des organisations affiliées à l'Union des syndicats qui ont décidé, en outre, de payer immédiatement le prix d'achat.

Le cadavre de Silani

BELLIZONE, 22 août. — L'équipage du vapeur «Torino» a découvert le cadavre du major Silani. Le médecin a constaté que la victime porte à la tête une blessure faite avec un instrument pointu.

Un pompier en feu

ST-GALL, 22 août. — Un cours de pompiers a lieu actuellement à Rorschach. Hier, au cours d'essais avec un extincteur, un pompier s'approcha trop d'un tonneau de goudron enflammé. Ses habits prirent feu et il fut si grièvement brûlé que les médecins conservent peu d'espoir de le sauver.

Foudroyé

ST-GALL, 22 août. — Un agriculteur âgé de 18 ans fauchait près de Sax lorsqu'il fut atteint par la foudre. Le malheureux a été tué sur le coup.

Juste punition

ZURICH, 22 août. — Le tribunal du district de Zurich a jugé un serrurier de Fribourg en Brisgau qui, quoique marié, avait promis à plusieurs jeunes filles, de préférence des domestiques, de les épouser, et qui était arrivé ainsi à leur soutirer passablement d'argent. L'escroc a été condamné à un an de prison.

La prévision du temps

Peu nuageux. Beau et chaud.

CINÉMA PALACE
Cette semaine, au Nouveau Programme

Le Baiser Rouge

Grand drame oriental empruntant à la guerre balkanique une émouvante actualité.

H-36889-C 1983

Communes de La Chaux-de-Fonds et du Locle

AVIS DE CONCOURS

Ensuite de démission honorable du titulaire, le poste de **CHEF-MÉCANICIEN** de l'Usine hydro-électrique de Combe-Garot, près Boudry, est mis au concours. Traitement initial : fr. 2,900 ; maximum, fr. 3,800 après 20 ans de service.

Le cahier des charges peut être consulté dans les bureaux des Services Industriels à La Chaux-de-Fonds et au Locle.

Les offres, accompagnées de certificats et de références, devront être adressées à la **Direction des Services Industriels de La Chaux-de-Fonds,** jusqu'au **3 septembre 1913,** à 8 heures du soir au plus tard. 1977

Blouses d'Horlogers
4 fr. 10
Samedi 23 et Lundi 25 Août
A la Fourmi
Premier-Mars 5 1980

IIe Fête Jurassienne Athlétique
à ST-IMIER, le 24 Août 1913
Concours de sections. — Concours interclubs. — Tournois de luttes. — Lutte gréco-romaine. — Lutte libre et lutte suisse. 1941
6307-I
CONCERTS A LA CANTINE, Samedi soir et Dimanche

Au Bon Mobilier
Léopold-Robert 68 Edmond MEYER Léopold-Robert 68 540
Lits complets, depuis fr. 100 | Divans moquette, dep. fr. 85
Chaises » » 5 | Armoires à glace, » » 135

Fournitures D'HORLOGERIE
Outils, Calibres, Etaux
Burins magie carrés et pour pantographe.
Spécialité pour monteurs de boîtes
A. RIGOULOT & Cie
Grande Rue 16. 1825 LE LOCLE

BUT DE PROMENADE
GORGES du TAUBENLOCH
avec arrêt au Café de l'Ours, à Boujean
Joli jardin ombragé. Jeu de boules. Consommations de 1er choix.
Local des Sociétés du Grutli et du Parti socialiste. 1678
Se recommande aux camarades, Jules Wyler, tenancier.

Franches-Montagnes
Magnifiques parcs naturels avec superbes forêts de sapins, où l'on peut circuler librement, loin des routes poussiéreuses.
Nombreuses et intéress. excursions : **Chaux-d'Abel, Mont-Soleil, Rochers de Sommaîtres, Rapides de la Goule, Goumois,** etc.
Billets de dimanche, billets circulaires et billets à prix réduits pour sociétés et écoles. H-659-S 1660

Pharmacie Coopérative
Pilules Pink fr. 17.50 les 6 boîtes Eaux minérales de toutes provenances
KOLA GRANULÉE
Articles en caoutchouc, première qualité
Objets de pansement

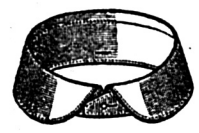

Chemises
blanches et couleurs, avec et sans col
à plis, brodées et piquées
Chemises normales
avec et sans col
Chemises poreuses
blanches, en Macco
avec devants couleurs, du meilleur marché au plus cher

Cols
Manchettes
Plastrons
Cravates
etc., etc. 1981
Magasin spécial d'articles de Mode pour Messieurs
ADLER
LA CHAUX-DE-FONDS
Rue Léopold-Robert 51

Prix fixe Service réel

PAQUET DE SHAMPOING
à 20 cent.
pour se laver les cheveux chez soi.
Grand choix de
Barettes, Peignes, Epingles
dep. 35 cent. la pièce.
Chez Mme DUMONT
Coiffeuse
Rue du Parc 10
Téléphone 455 862

Boucherie-Charcuterie
ED. SCHNEIDER
Soleil 4
Excellent
BŒUF SALÉ et FUMÉ
à Fr. 1.20 le demi-kilo
Saucisse de ménage
à 60 cent. le demi-kilo
1967 Se recommande.

BOULANGERIE-CAFÉ PRÊTRE
Tous les SAMEDIS, dès 5 heures
Gâteau au fromage
◆SÈCHES◆ 680

AVIS

Le Cercle Ouvrier se fait un plaisir de porter à la connaissance de ses membres, ainsi qu'à la classe ouvrière désireuse d'en profiter, qu'il met à leur disposition la lecture des journaux et publications ci-après :

L'Humanité, La Guerre Sociale, Le Grutléen, La Sentinelle, L'Impartial, Le National Suisse, La Feuille Officielle, La Coopération, La Libre-Pensée Internationale, Basler Vorwärts, L'Abstinence, L'Article 35, L'Illustration, La Petite Illustration, Les Lectures pour Tous, La Patrie Suisse, Je Sais Tout, La Vie au Grand Air, Le Papillon.

Brasserie de l'Espérance
Rue Daniel-JeanRichard
Bière de BERTHOUD 1949
Se recommande, A. Kramer.

Arbeiter! Schliesst euch dem internationalen Touristenverein
« Die Naturfreunde »
an. Nähere Auskunft jeden Freitag Abend nach 9 Uhr, im Lokal, Café des Alpes, rue St-Pierre. 911

A LA HAVANE
EDWIN MULLER
10 RUE NEUVE 10
Spécialités recommandées :
START, cigare léger, 25 cent.
SERENA, extra 30 »
VERA CRUZ (Mexic.), 30 »
(Le paquet de 10 pièces) 1716
Les essayer, c'est les adopter!

GYPSERIE
Peinture en Bâtiments
DÉCORATIONS - ENSEIGNES
Faux-bois -- Marbre -- Coffres-forts
Albert GEVISIER
LA CHAUX-DE-FONDS 1474
Atelier: Temple Allemand, 10

PHOTOGRAPHIE
J. GROEPLER
Rue Léopold-Robert 56-a
Portraits
Groupes :-: Agrandissements
Poses d'enfants 748
Prompte livraison :-: Téléphone 1059

Névralgies
Influenza
Migraines
Maux de tête
CACHETS
antinévralgiques
MATHEY
Soulagement immédiat et prompte guérison, la boîte fr. 1.50.
Pharmacies Réunies
La Chaux-de-Fonds 786

Jeune Garçon
libéré des écoles est demandé comme commissionnaire dans une administration. Occasion de s'initier aux travaux de bureau. Rétribution immédiate.
Adresser les offres sous chiffres J-1963-G au bureau de la SENTINELLE.

PENSION MODÈLE
Rue Jaquet-Droz 50
Service à la ration :-: Tous les Samedis, TRIPES
Par des prix sans concurrence, ainsi que par des consommations de première qualité, je m'efforce à me rendre digne de l'entière confiance de l'honorable public.
Ouvriers ! au moment où le renchérissement de la vie nous frappe tous, favorisez ceux qui par tous les moyens cherchent à vous offrir d'excellentes consommations aux plus modestes prix. 578
Se recommande, E. AUFRANC.

Chles Droz-Marguier
Batelier, Les Brenets
étant pourvu de bons bateaux pour familles et grandes sociétés, se recommande aux promeneurs pour les conduire au Saut-du-Doubs. 1846

Camarades de Neuchâtel
si vous avez des chaussures à commander ou à faire raccommoder adressez-vous à
JEAN MUND
Cordonnier
Château 4,
vous serez bien servis et au plus juste prix. 1878

Poussettes. Nouveaux modèles 1913, en tous genres et teintes. Bas prix. Facilités de paiements. Escompte au comptant. — Magasin Continental, rue Neuve 2, au 1er. 954

A vendre une belle armoire à glace noyer ciré, tout bois dur (160 fr.), 1 très beau divan vert, à 3 places, moquette prima (85 fr.), 1 idem, grenat (85 fr.), 1 lavabo ciré, 1 superbe machine à coudre, dernier système, au pied, coffret et tous les accessoires (160 fr.). Tous ces articles sont garantis neufs et de fabrication soignée. Occasion à profiter de suite. — S'adresser Salle des Ventes, rue St-Pierre 14, Chaux-de-Fonds. 1970

Occasion unique. A vendre ancienne collection de timbres-poste ; beaucoup de rares. Prix, fr. 550. — S'adresser au Magasin de Cigares, rue Numa-Droz 115. 1959

A vendre pour cause de départ, un accordéon très peu usagé. — S'adresser rue de la Combe-Grieurin 19, au plainpied. 1945

A vendre. Pour cause de déménagement, à vendre une dizaine de paires de canaris, à 6 fr. la paire, ainsi que 4 cages en bon état, dont une démontable. Bas prix — S'adresser à M. Charles Filleux, rue du Temple-Allemand 103, La Chaux-de-Fonds. 1918

A vendre faute d'emploi, deux jolies paires grands rideaux (cantonières) grenat et 2 magnifiques stores. Le tout absolument neuf ainsi qu'une chaise d'enfant en bon état. — S'adresser rue du Nord 43, au 3me étage à gauche. 1839

Chambre à coucher. Occasion unique.— A vendre une superbe chambre à coucher moderne, noyer ciré, composée de 2 lits jumeaux complets, avec toute la literie, matelas crin animal extra, duvet édredon, 2 tables de nuit modernes, à niches, 1 lavabo tout bois dur, avec marbre, étagère et grande glace moderne, 1 belle grande armoire à glace à 2 portes, 4 tablars ; le tout travail extra soigné, ébénisterie garantie et cédé au prix incroyable de 825 francs. Occasion unique ne se présentant plus, à saisir de suite. — S'adres. Salle des Ventes, rue Saint-Pierre 14, Chaux-de-Fonds. 1969

A louer pour le 30 Octobre, logement au 4e étage de 4 chambres, cuisine et dépendances, gaz et électricité installés. A proximité de la place du marché. Prix fr. 48.— par mois. H-21465-C 1516
S'adresser à Haasenstein & Vogler.

Logements modernes à louer, de 2 et 3 chambres, au soleil, avec balcon, cour, jardin, eau et gaz installés. Prix modérés. — S'adresser Eplatures 3, au 2me étage.
A la même adresse, à louer une jolie chambre meublée. 1769

Camarades ouvriers et employés, achetez les
Billets de LOTERIE
à 50 centimes
des Employés de Tramways suisses
en faveur d'une caisse de vieillesse et invalidité. 1827

Rembrochages, Tours à pivoter
Ouvrage garanti, outillage moderne perfectionné. 1926
Steiner & Fils, horloger-mécanicien. Les Ponts (Neuchâtel).

Beau logement de 4 pièces, au soleil, dont 2 chambres indépendantes, est à louer pour le 31 octobre ; rez-de-chaussée. — S'adresser rue du Temple-Allemand 89, au 1er étage, à droite. 1946

A louer pour le 31 octobre prochain, logements de 2 et 3 pièces. Prix modérés. — S'adresser à la Caisse Communale, Serre 23. 1828

A louer une chambre bien meublée à 1 ou 2 Messieurs. — S'ad. rue Numa Droz 129, au 2me étage.

Machines à arrondir tours à pivoter, fraises. — Facilités de paiement. 675
G. BAHON, Jardinets 5 (Grenier).

Occasion. Pour cause de décès, à vendre chambre à coucher entièrement neuve ; on détaillerait. — S'adresser rue des Fleurs 5, au 2me étage, de midi et demi à 1 h. 1/2 et le soir depuis 7 h. 1925
A la même adresse beaux canaris, avec cage sont à vendre.

On demande un jeune homme comme apprenti décolleteur (machines automatiques) et une jeune fille pour une partie d'horlogerie. Rétribution immédiate. — S'adresser rue du Ravin 9, au sous-sol. 1914

On demande à acheter un petit pupitre d'occasion. 1856
S'ad. au bureau de «La Sentinelle».

Graveur. On demande de suite un bon ouvrier graveur sur argent, connaissant son métier à fond. — S'adresser à l'atelier de décoration Stylis, S. A., Avenir 30, Le Locle. 1950

On demande une femme pour faire des heures et les lessives. — S'adresser rue de la Serre 79, au sous-sol. 1909

Perdu il y a quelques jours un bracelet-montre n° 7776, en or ciselé. — Le rapporter contre bonne récompense au bureau de la *Sentinelle.* 1943

Trouvé pendant les fêtes, une montre de dame argent. — La réclamer, contre frais d'insertion, chez M. J. Lampert, rue des Jardinets 1. 1971

Trouvé jeudi, une bourse contenant 5 fr. — La réclamer, contre frais d'insertion, chez M. P. Borle, rue du Progrès 99, au 2me étage, de midi à 1 heure ou après 6 1/2 heures du soir. 1979

OFFICE DU TRAVAIL

Bureau de placement gratuit
Rue Léopold Robert 3.

Demandes de Places.

Sommelières, filles de bureau, bonne d'enfants, manœuvres, chauffeurs d'autos, boulangers, garçons d'office, mécanicien-outilleur.

Offres de Places.

Domestiques, ébénistes, remonteurs petites ancre, peintre pour administration, répareur.

N.B. Pour renseignements, s'adresser au Bureau.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 21 Août 1913

Naissances. — Hutter, Karl, fils de Karl, dentiste, et de Marguerite née Mayor, Grison. — Franz, Nelly-Alice, fille de Louis-Arthur, monteur de boîtes, et de Alice-Lina née Gigandet, Bernoise.

Promesses de mariage. — Wuillemin, Edouard, charpentier, Fribourgeois, et Robert-Nicoud née Perrudet, Louise-Emma, journalière, Neuchâteloise.

Monsieur et Madame Alfred Mathey, leurs enfants et petits-enfants, Monsieur Numa Mathey, les familles Galland à Auvernier, Mathey, Beaujon, Evard et Jeanneret à La Chaux-de-Fonds, ainsi que les familles alliées, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la perte qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Madame Mélanie MATHEY
née GALLAND

leur regrettée mère, belle-mère, grand'mère, arrière-grand'mère, belle-sœur, tante, cousine et parente, décédée dans sa 88me année.

La Chaux-de-Fonds, le 22 août 1913.

L'ensevelissement aura lieu à **Perreux, Samedi 23 courant,** à 2 heures après-midi. 1978

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part. 1978